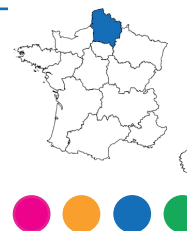


Etudes et analyses - Fiche agricole



n°25 - juin 2018

Le Scot de la Champagne Picarde



Le territoire du Scot de la Champagne Picarde comprend :

- la Communauté de communes de la Champagne Picarde

Soit : 47 communes

Le territoire agricole

	Nbre d'exploitations		SAU cultivée		SAU moy	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Scot de la CC de la Champagne Picarde	322	266	38 761	38 471	120,4	144,6
Département de l'Aisne	5 969	4 964	497 639	493 330	83,4	99,4

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Au total, 47 communes couvrent l'ensemble du périmètre du Scot, soit un bassin de vie de 20 960 habitants (INSEE 2014) et une surface de 578,23 km².

Pour la région de «SAINT-QUENTINOIS ET LAONNAIS - CHAMPAGNE CRAYEUSE», le prix des terres et prés libres non bâtis est de l'ordre de 11 790€ en 2015 (prix moyens triennaux en € courants/an). L'évolution 2015/2014 est de 8% (pour le département de l'Aisne 8 930 € et une évolution de +7%).

Pour les terres et prés loués non bâtis, le cours s'élève à 6 090 € en 2015 et l'évolution 2015/2014 est de +9% (5 890€ et +7% pour le département). (Source: SAFER - SSP - Terres d'Europe - Scafr).

Répartition de la SAU selon le mode de faire valoir (%)

	Terres prises en location auprès de tiers	Terres prises en location auprès des associés	Faire valoir direct	Autres
Scot de la CC de la Champagne Picarde	59,4 %	29,2 %	11,3 %	0,1 %

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Exploitations et systèmes de production

La structure juridique des exploitations

Nbre d'exploit. selon le statut juridique de l'exploitation	Statut juridique			
	Individuelle	GAEC	EARL	Autres
Scot de la CC de la Champagne Picarde	131	7	85	53
en %	47,5	2,5	30,8	19,2
Département de l'Aisne (en %)	56,8	4,9	24,6	13,7

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition des exploitations selon leur dimension économique

Répartition (en %)	Petites	Moyennes	Grandes
Département de l'Aisne	19,4	20,3	60,3
Territoire du SCOT	12,0	24,3	63,8

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

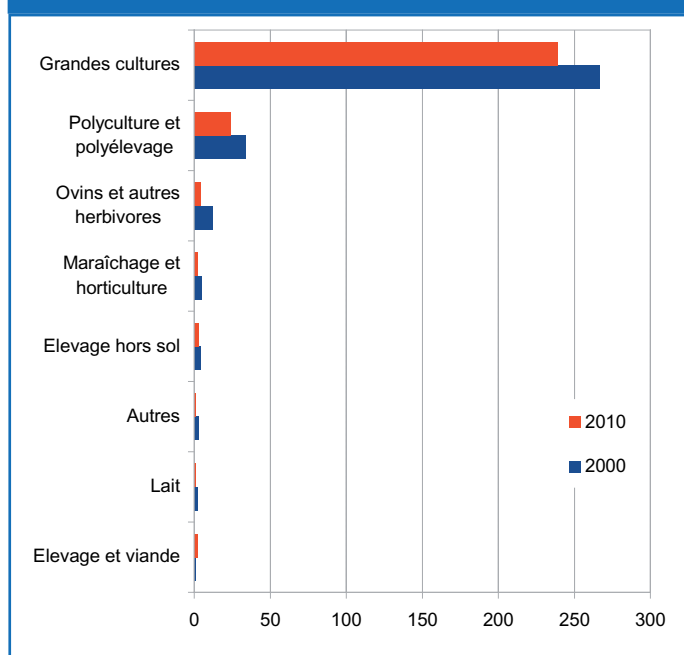
Classées selon leur dimension économique (en fonction de la Production Brute Standard - PBS), près de 64% sont des grandes exploitations (PBS supérieure à 100 000 euros). Ce taux est supérieur à la moyenne départementale.

Répartition et évolution des exploitations selon leur OTEX (%)

	Territoire du Scot de la CC de la Champagne Picarde			Département de l'Aisne		
	Pourcentage		Evol. 2010/	Pourcentage		Evol. 2010/
	2000	2010	2000	2000	2010	2000
Exploitations de grandes cultures	81,4	86,6	-11,7	42,8	51,3	0,1
Exploitations de polyculture - polyélevage	10,4	8,7	-29,4	13,6	9,5	-41,4
Exploitations de bovins lait	0,6	0,4	-50	12,2	8,7	-40,9
Exploitations d'élevage et viande	0,3	0,7	100	5,2	4,7	-25,5
Exploitations mixtes	-	-	-	2,3	1,8	-33,8
Exploitations d'ovins et autres herbivores	3,7	1,4	-66,7	7,5	4,8	-47
Exploitations d'élevage hors sol	1,2	1,1	-25	2,5	1,6	-45,3
Exploitations spécialisées en viticulture	0,3	0,4	-	11,7	15,7	-
Exploitations de maraîchage et d'horticulture	1,5	0,7	-60	1,6	1,3	-31,3
Autres	0,6	-	-	0,6	0,6	-

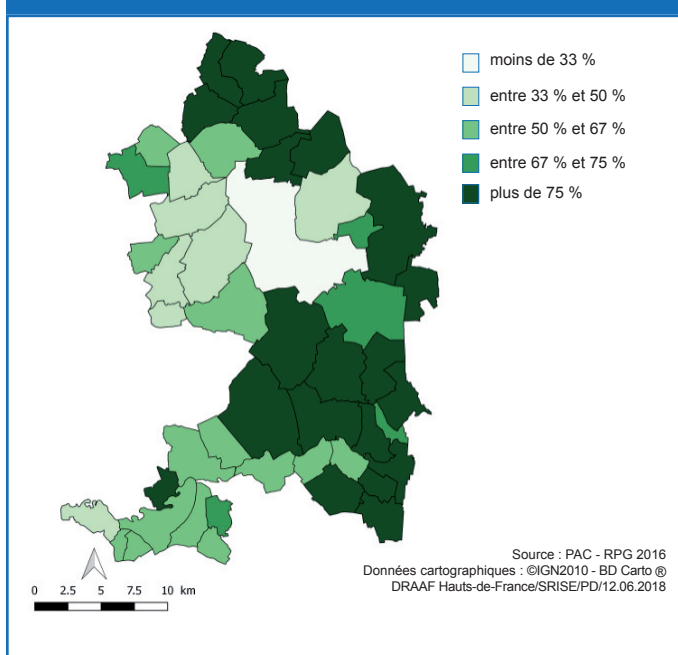
Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Nombre d'exploitations par OTEX



Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Part de la SAU dans la surface communale



Typologie de cultures

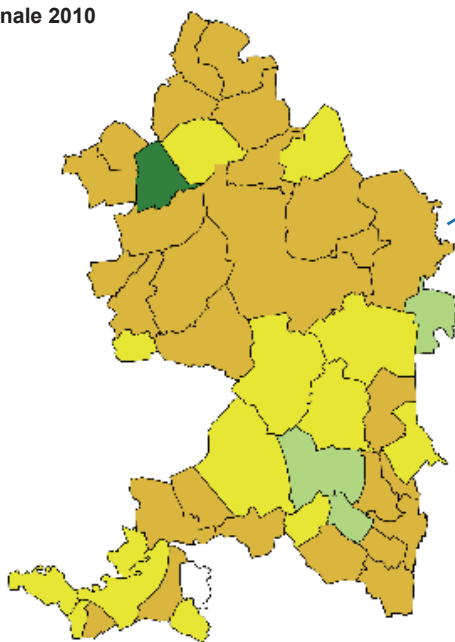
Répartition et évolution des cultures

	Nombre d'exploitations			Surface Agricole Utilisée			Part département (%)
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evolution (%)	en 2000 (ha)	en 2010 (ha)	Evolution (%)	
Terres labourables	283	258	-8,8	13 381,1	13 450,3	0,5	3,2
Céréales	280	256	-8,6	7 366,6	7 966,2	8,1	3,3
Blé tendre	268	242	-9,7	4 880,1	4 953,1	1,5	2,8
Oléagineux	163	203	24,5	512,8	1 112,0	116,9	2,4
Protéagineux	170	171	0,6	876,6	715,4	-18,4	2,5
Betteraves industrielles	256	160	-37,5	2 441,8	1 534,8	-37,1	2,6
Pommes de terre demi-saison, conservation	55	41	-25,5	363,9	377,3	3,7	10,1
Surfaces toujours en herbe	122	71	-41,8	1 231,1	977,8	-20,6	1,4
Fourrages et STH	165	133	-19,4	1 404,7	1 179,1	-16,1	1,4

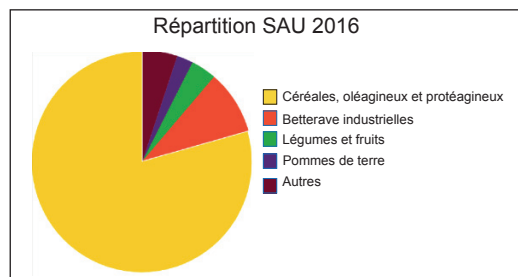
Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Répartition des cultures sur le territoire

OTEX communale 2010



Répartition SAU 2016



OTEX communale

- Céréales et oléoprotéagineux
- Cultures générales
- Bovins viande
- Polyculture et polyélevage
- Commune sans siège d'exploitation

Source : PAC -RPG2016 Agreste RA2010

Données cartographiques : ©IGN2010 - BDCarto®
DRAAF Hauts-de-France/SRISE/PD/12.06.2018

Cheptel

Elevage en nombre d'exploitations et de têtes

	Nombre d'exploitations				Nombre de têtes			
	en ayant en 2000	en ayant en 2010	Evol.(%)	% dép.	en 2000	en 2010	Evol.(%)	% dép.
Vaches laitières	11	8	-27,3	1,0	305	264	-13,4	0,6
Vaches à viande	15	18	20,0	1,7	344	621	80,5	2,0
Equidés	45	21	-53,3	6,2	244	178	-27,0	8,4
Caprins	5	-	-	-	26	-	-	-
Ovins	18	6	-66,7	1,6	421	542	28,7	1,6
Porcins	5	-	-	-	451	-	-	-
Poules pondeuses d'oeufs de consommation	52	5	-90,4	2,1	1575	6238	296,1	1,7

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Circuits courts - Diversification - Agriculture biologique

38 exploitations commercialisent en circuits courts en 2010, soit 10,5% des exploitations du Scot de la Champagne Picarde. Cette tendance est supérieure à la moyenne départementale (7 %).

La vente à la ferme est le circuit court dominant et représente 70 % des transactions, devant la vente sur les marchés à 10%, 24 exploitations (19 %) pratiquent une activité de diversification

(8,5% pour le département de l'Aisne).

Il s'agit majoritairement du travail à façon pour 47 %, de l'activité de loisirs (14 %) ou encore transformation de produits (12 %).

364 ha sont cultivées en agriculture biologique en 2015 d'après les déclarations PAC soit 1 % de SAU .

La tendance relevée pour le département de l'Aisne en 2015 est de 0,7% de la SAU

Emploi agricole

Répartition des Unités de travail annuel		
Unité de travail annuel	CC de Champagne Picarde	Part du territoire dans le département
Chefs d'exploitation ou 1er exploitant	222	5,7
Coexploitants	35	4,0
Conjoints non coexploitants	31	5,1
Autres actifs de la MO familiale	14	7,1
Salariés permanents (hors MO familiale)	125	5,7
Saisonniers, occasionnels	50	5,5
Autres	12	7,2
Total	489	5,5
UTA moyen	1,75	1,8

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Répartition du travail homme-femme, famille - hors famille et tranches d'âge									
	Nombre d'exploitations			Nombre de personnes			Unités de travail annuel (UTA)		
	2000	2010	Evol. %	2000	2010	Evol.%	2000	2010	Evol.%
Chef d'exploitation et co-exploitants	328	276	-15,9	394	331	-16,0	285	257	-9,8
<i>dont Hommes</i>	268	243	-9,3	299	270	-9,7	241	230	-4,6
<i>dont Femmes</i>	94	59	-37,2	95	61	-35,8	44	27	-38,6
<i>moins de 40 ans</i>	95	57	-40,0	97	60	-38,1	76	50	-34,2
<i>de 40 ans à 60 ans</i>	208	192	-7,7	234	219	-6,4	184	174	-5,4
<i>60 ans et plus</i>	55	52	-5,5	63	52	-17,5	25	33	32,0
Salariés permanents hors famille	119	93	-21,8	214	169	-21,0	171	125	-26,9
<i>dont hommes</i>	118	92	-22,0	198	153	-22,7	164	115	-29,9
<i>dont femmes</i>	10	14	40,0	16	16	0,0	7	10	42,9
<i>moins de 40 ans</i>	84	52	-38,1	114	70	-38,6	91	54	-40,7
<i>de 40 ans ou plus</i>	72	62	-13,9	100	99	-1,0	80	71	-11,3

Source : Agreste - DRAAF - Recensements agricoles 2000 et 2010

Note de lecture: 276 exploitations en 2010 ont un chef d'exploitation et co-exploitants. Parmi ces 276 exploitations, 243 ont au moins un chef d'exploitation homme, 59 ont au moins un chef d'exploitation femme, 26 ont des chefs d'exploitations homme et femme (243+59-276).

Industries Agro-Alimentaires

Fin 2015, (Source INSEE-CLAP), 184 personnes sont employées dans les 2 établissements du Scot de la Champagne Picarde :

- la société SNC FLOREPI spécialisée dans la pâtisserie et les viennoiseries industrielles ou surgelées à Guignicourt (entre 100 et 150 salariés)
- la société Elchais SAS spécialisée dans autre transformation et conservation de légumes à Marchaix(entre 50 et 100 salariés)

Installation et succession

Successions envisagées pour les chefs d'exploitation nés en 1960 ou avant	
	CC de la Champagne Picarde
Non concerné	111
Ne sait pas	71
Reprise par le coexploitant	9
Reprise par membre de la famille qui dirige une autre exploitation	9
Membre de la famille travaillant dans une autre exploitation	23
Membre de la famille ne travaillant pas dans une autre exploitation	32
Successeur dirigeant une autre exploitation	4
Successeur travaillant dans une autre exploitation	3
Successeur ne travaillant pas dans une autre exploitation	2
Pas de successeur connu, l'exploitation va disparaître	12
Total	276

Source : Agreste - DRAAF - Recensement agricole 2010

Définitions

Localisation : les données se rapportent aux exploitations ayant leur siège sur la zone considérée.

Géographie : les données sont présentées selon la géographie 2010. En cas de fusion de communes entre deux recensements, les données communales ont été reconstituées par somme des données antérieures des communes fusionnées. En cas de scission de commune, les données ne sont pas comparables. Les cas de modification sont signalés dans la colonne modification.

Champ des données des recensements agricoles : ensemble des exploitations hors structures collectives.

Exploitation agricole : unité économique qui participe à la production agricole, qui atteint une certaine dimension (1 hectare de superficie agricole utilisée ou 20 ares de cultures spécialisées ou 1 vache ou 6 brebis-mères ou une production supérieure à 5 veaux de batterie...) et de gestion courante indépendante.

Taille des exploitations (petites, moyennes, grandes) : Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent de valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer selon leur taille : les petites ont une PBS inférieure à 25 000 €, les moyennes une PBS comprise entre 25 000 et moins de 100 000 €, les grandes atteignent ou dépassent 100 000 €.

Otex : Orientation technico-économique des exploitations agricoles. La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole dans une orientation technico-économique (Otex) selon sa production principale.

Unité de travail annuel : mesure en équivalent temps complet du volume de travail fourni par les chefs d'exploitations et coexploitants, les personnes de la famille, les salariés permanents, les salariés saisonniers et par les entreprises de travaux agricoles intervenant sur l'exploitation. Cette notion est une estimation du volume de travail utilisé comme moyen de production et non une mesure de l'emploi sur les exploitations agricoles.

Superficie agricole utilisée : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

Superficie en terres labourables : superficie en céréales, cultures industrielles, légumes secs et protéagineux, fourrages (hors superficie toujours en herbe), tubercules, légumes de plein champ, jachères.

Superficie toujours en herbe : prairies naturelles ou semées depuis six ans ou plus.

Superficie fourragère principale : Somme des fourrages et des superficies toujours en herbe.

Unité gros bétail tous aliments (UGBTA) : Unité employée pour pouvoir comparer ou agréger des effectifs animaux d'espèces ou de catégories différentes. On définit des équivalences basées sur les besoins alimentaires de ces animaux. Par définition, 1 vache de 600 kg produisant 3 000 litres de lait par an = 1,45 UGB ; 1 veau de boucherie = 0,6 UGB ; 1 truie = 0,21 UGB ; un poulet de chair = 0,011 UGB ; une poule pondeuse d'oeuf de consommation = 0,014 ... Comme pour la SAU, toutes les UGB sont ramenées au siège de l'exploitation.



Agreste : la statistique agricole
 Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt des Hauts-de-France
 Service régional de l'information statistique et économique
 518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50
 Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr

■ Directeur Régional : Luc MAURER
 ■ Directeur de publication : Grégory BOINEL
 ■ Rédaction : Pôle Etudes Territoriales
 ■ Composition : Monique LECUT

■ Cartographie : Patrice DELATRE
 ■ Impression : Srise Hauts-de-France
 ■ ISSN 2609-5505
 ■ © Agreste 2018